

ÉDITO Par Jean-Claude Matgen

Quand les élus se rebiffent

Le Parlement wallon a donc décidé, lundi, d'approuver une proposition de résolution lui permettant d'intervenir dans la procédure judiciaire intentée par la société Nethys contre cinq de ses députés, membres de la commission d'enquête parlementaire Publifin. Cette initiative, qui lui permet de se joindre à la cause, par le biais d'une intervention volontaire, est inédite. Elle marque la volonté des élus de ne pas se laisser intimider par Nethys et ses avocats, lesquels estiment que des députés se sont rendus coupables de calomnie et d'atteinte à la présomption d'innocence.

Il y a quelques jours, lorsque le député Ecolo Georges Gilkinet, membre de la commission Kazakhgate, avait fait l'objet d'une citation de la part des avocats de Patokh Chodiev, qui a bénéficié d'une transaction pénale en juin 2011, Olivier Maingain, le président de Défi, avait lui aussi proposé que tous les commissaires se portent partie intervenante dans le procès. De son côté, la Chambre avait, par la voix de son président, annoncé qu'elle soutiendrait M. Gilkinet dans la défense de ses droits constitutionnels et, à travers lui, des droits constitutionnels de tous les membres de l'instance.

L'affrontement entre Nethys, Chodiev et leurs conseils d'une part et, d'autre part, les élus de la Nation, est, en quelque sorte, celui de deux mondes. D'une part, des hommes et des structures qui n'aiment guère que l'on s'intéresse de trop près à leurs activités et qui usent de leurs abondants moyens pour faire respecter ce qu'ils considèrent comme leurs droits; de l'autre, des hommes

et des femmes qui entendent utiliser les instruments de contrôle que leur donne la loi pour décortiquer les pratiques de ceux sur qui ils ont mission d'enquêter.

Que les seconds gardent en mémoire les limites de leur action au regard de principes comme la présomption d'innocence et que les premiers se souviennent que la recherche de la vérité s'applique à toutes les catégories de citoyens permettrait sans doute d'éviter des bras de fer qui ne servent pas les intérêts d'une démocratie.